

Émigration urbaine, pauvreté et ajustement structurel au Burkina Faso une étude longitudinale (1980-1999)

Cris Beauchemin, INED

Communication présentée au Congrès de l'UIESP (Tours, 2005)
Session N°403: "Spatial mobility and immobility in developing countries"

Version provisoire !

Introduction

L'émigration urbaine est un mouvement émergent en Afrique sub-saharienne (Potts,1995;Beauchemin,Bocquier,2004). L'observation ne vaut certes pas pour tous les pays du continent, mais il n'en reste pas moins que les migrations des villes vers les campagnes ont pris de l'importance dans nombre de pays au point même, parfois, de devenir dominantes, comme en Zambie (Potts,2005) ou en Côte d'Ivoire (Beauchemin,2002b). Pour expliquer cette tendance, un large consensus se dessine dans la littérature pour dénoncer la réduction des opportunités économiques en ville et la montée de la pauvreté urbaine dans un contexte d'application de plans d'ajustement structurel destinés précisément, entre autres choses, à réduire les écarts entre villes et campagnes . La causalité se déclinerait ainsi à deux niveaux. Au niveau macro, les diverses mesures économiques qui accompagnent les plans d'ajustement structurel seraient responsables du renouvellement des tendances migratoires(Guillaumont,Lefort,1993). Et, au niveau micro, l'émigration urbaine procéderait d'une stratégie d'adaptation à la pauvreté, voire d'une stratégie de survie. C'est l'hypothèse que voudrait vérifier cet article. Pour ce faire, on a recours aux données longitudinales de l'enquête nationale « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement » (EMIUB) réalisée au Burkina Faso en 2000. Utilisant un modèle d'analyse biographique, on propose une étude des déterminants de l'émigration urbaine afin de chercher si les indices de pauvreté jouent un rôle essentiel dans la mise en mouvement des individus des villes vers les campagnes. La première partie de la communication propose une revue de littérature qui met en évidence, d'une part, l'émergence de l'émigration urbaine en Afrique subsaharienne et, d'autre part, qui interroge les rapports entre migration, pauvreté, récession et ajustement structurel. La deuxième partie aborde les questions de méthode (présentation des sources, spécification des modèles, examen des variables analysées). Enfin, la troisième partie présente les résultats.

L'émergence de l'émigration urbaine en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui encore la région du monde la moins urbanisée. Partant de très faibles niveaux d'urbanisation au milieu du XX^{ème} siècle, les pays de ce sous-continent ont cependant connu des taux record de croissance urbaine des années 1950 aux années 1980. Mais, depuis lors, la population urbaine croît à un rythme moins rapide, notamment du fait d'une moindre contribution des migrations à l'accroissement démographique du milieu urbain : alors qu'elles (migrations et reclassification¹) étaient responsables de 41% de la croissance urbaine africaine dans les années 1960, elles ne contribuaient plus qu'à hauteur de 25% dans les années 1980 (Chen, Valente et al,1998). Ce résultat, établi à partir d'un nombre limité de pays faute de données exhaustives, converge toutefois avec les analyses de Makannah (Makannah,1990) sur un ensemble de 14 pays subsahariens. La moindre contribution des migrations à la croissance urbaine ne procède pas seulement de la mécanique démographique (la part du croît naturel augmente nécessairement lorsque progresse la population urbaine). Elle est due à une mutation des tendances migratoires, c'est-à-dire à la fois à une réduction de l'émigration rurale (migration du rural vers l'urbain) et à l'émergence de l'émigration urbaine (migration de l'urbain vers le rural).

En fondant sa recherche sur une fine analyse des séries de recensement de plusieurs pays d'Afrique anglophone (années 1970 et 1980), Potts (1995) a montré le déclin migratoire de certaines villes du Ghana et de Zambie. En Afrique francophone, les analyses du REMUAO (Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'ouest) ont montré des tendances semblables. Dans tous les pays du Réseau, le groupe des « villes secondaires » a perdu plus de migrants qu'il n'en a gagné entre 1988 et 1992. De plus, en Guinée, au Niger et au Burkina Faso, le milieu rural a enregistré une croissance migratoire quasi nulle, suggérant que l'émigration rurale n'est pas aussi massive qu'on le suggère parfois ou, peut-être, que l'émigration urbaine a pris une importance suffisante pour contrebalancer les départs des villages (Beauchemin,Bocquier,2004). Enfin, il faut souligner que deux pays subsahariens, pourtant réputés pour la force de leur urbanisation, ont globalement vu diminuer le poids relatif de leur population urbaine : la Côte d'Ivoire et la Zambie. Dans le premier, l'enquête du REMUAO avait déjà permis de montrer une inversion des flux villes-campagnes dans la période 1988-1992 (Beauchemin,2002b). Le recensement de 1998 a, quant à lui, montré que le taux d'urbanisation était descendu à 43%, alors qu'il atteignait 46% en 1988 (le milieu urbain étant défini comme l'ensemble des localités de plus de 5 000 habitants). En Zambie, le taux d'urbanisation, calculé à partir des données censitaires et en usant d'une définition constante du milieu urbain, est passé de 39 à 36% entre 1990 et 2000 (Potts,2005).

Le Burkina Faso ne constitue pas un cas d'émergence de l'émigration urbaine aussi emblématique que son voisin ivoirien ou que le cas zambien. Il n'est cependant pas dénué d'intérêt car, bien que faiblement urbanisé (20% au recensement de 1996 en comptabilisant la population des localités de plus de 10 000 habitants), il offre aussi des signes de renouveau des tendances migratoires depuis le milieu des années 1980. L'examen successif des résultats des différentes sources démographiques en témoigne. Au moment du recensement de 1985, les provinces des deux plus grandes villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, auraient enregistré un solde migratoire négatif dans l'année précédant le recensement. L'enquête burkinabè du REMUAO n'a pas confirmé ce résultat pour la période 1988-1992 ; elle a cependant révélé que l'ensemble des villes secondaires auraient perdu de la population dans

¹ On appelle reclassification le passage, pour une localité, du statut de rural au statut d'urbain.

leurs échanges avec le milieu rural. Ces résultats ont été confortés par ceux de l'enquête démographique de 1991 qui indiquaient que Ouagadougou avait notablement cru depuis le recensement de 1985 tandis que le milieu urbain de plusieurs provinces du pays aurait décliné dans le même temps. En contradiction avec ces résultats, le recensement de 1996 a mis en évidence la très forte croissance des villes secondaires du pays (INSD, 2000). Au total, le paysage migratoire burkinabè des années 1980 et 1990 est un peu confus et il est difficile de faire la part entre de potentielles fluctuations de tendances et de possibles incohérences inhérentes aux sources démographiques et à leur comparaison². Il ressort cependant de cette brève revue des sources l'idée que le milieu urbain n'est plus aussi attractif qu'il a pu l'être et qu'il peut même être répulsif. C'est ce que confirme d'ailleurs l'analyse rétrospective des données de l'EMIUB (Enquête « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement », 2000) selon lesquelles (1) la probabilité de migrer d'un village vers une ville a commencé à stagner dans la deuxième moitié des années 1980 ; (2) la probabilité de rejoindre le milieu rural pour un citoyen a plutôt progressé entre les années 1970 et 1980 ; et (3) les villes auraient eu un gain migratoire quasi nul dans le courant des années 1990 (Beauchemin, 2005).

Migrations, pauvreté, récession et ajustement structurel

La plupart des auteurs qui ont traité du ralentissement de la croissance urbaine, de la régression de l'émigration rurale et de l'émergence de l'émigration urbaine en Afrique subsaharienne ont interprété ces nouvelles tendances comme le produit de la crise économique, voire comme le résultat de l'application des plans d'ajustement structurel qui auraient spécialement participé à l'accroissement de la pauvreté urbaine.

La situation récessive des économies africaines apparaît comme l'explication la mieux partagée des analyses sur le renouvellement des tendances migratoires. Elle renvoie à l'idée commune que la migration est le phénomène démographique le plus sensible aux variations de la conjoncture économique. Le lien entre récession et émigration urbaine a déjà été établi dans les pays du nord, dans lesquels des phénomènes de contre-urbanisation se sont produits dans les moments de grande crise, en particulier dans les années 1930 ou 1970 (Berry, 1988; Hugo, Bell, 1998). Plus récemment, il a été explicitement mobilisé en Asie pour expliquer, en Thaïlande (Parnwell, 2002) ou en Indonésie (Sylvey, 2001), le retour dans les campagnes de millions de citoyens suite au krach financier des années 1990. En Afrique, ce lien récession économique / émigration urbaine a été évoqué pour expliquer les départs d'Accra (Ghana) au milieu des années 1980 (Simon, 1997), le déclin des villes zambiennes de la Copperbelt (Potts, 1995; Bruneau, 2002), le solde migratoire négatif du milieu urbain ivoirien depuis le milieu des années 1980 (Beauchemin, 2001), l'essor des migrations de retour au Cameroun (Gubry, Lamle and others, 1996) ou au Nigeria (Gugler, 1991).

L'idée qui sous-tend le rapport de causalité entre dégradation de la conjoncture économique et émergence de l'émigration urbaine est que les avantages comparatifs du milieu urbain s'effacent dans les périodes de récession au point que, en comparaison, les campagnes puissent devenir moins répulsives et plus attractives. De fait, la crise économique a eu dans la plupart des pays d'Afrique un impact différencié selon les milieux (Razafindrakoto, Roubaud, 2001). Une étude de l'OIT a montré que les revenus urbains ont brutalement chuté dans les années 1980, de sorte que les écarts villes-campagnes se sont réduits, voire même se sont parfois inversés au profit du milieu rural (Jamal, Weeks, 1988). La

² Les résultats de l'enquête du REMUAO (1992) et de l'enquête démographique de 1991 pourraient résulter d'effets d'échantillonnage (Antoine *et al.*, 1997 ; INSD, 1994).

montée du chômage et la chute des revenus urbains ont occasionné une progression de la pauvreté en ville et une adaptation des ménages à ces nouvelles conditions économiques (Moser,1996;Rakodi,Lloyd-Jones,2002). Le renforcement des liens villes-campagnes figure au rang de ces stratégies d'adaptation et peut prendre la forme d'un départ en migration. Certains ménages choisissent de jouer de la pluri-résidentialité, vivent entre villes et campagnes, et ainsi (1) réduisent les coûts de reproduction de la famille en ville, (2) diversifient leurs sources de revenus et (3) minimisent les risques économiques (chômage, réduction d'activité). Typiquement, avoir un pied au village permet d'assurer l'alimentation, à moindres coûts, des membres citadins de la famille (Potts,1997). Plus simplement, certains ménages urbains cherchent à réduire leurs dépenses en se délestant de leurs membres improductifs, au rang desquels figurent les « déscolarisés », ces jeunes sortis de l'enseignement secondaire souvent sans diplôme et qui demeurent inactifs (Le Pape,1986), les enfants qui leur avaient été confiés à des fins d'éducation, voire même leurs propres enfants, renvoyés au village pour y être scolarisés à moindre frais (Eloundou-Enyege,1992;Pilon,Vignikin,1996;Gado,Guitart,1996;Guillaume, Fassassi et al,1997;Beauchemin,2000). Enfin, certains jeunes actifs décident eux-même de se relocaliser lorsqu'ils estiment que leurs gains et que leurs conditions de vie en ville ne sont pas ou plus à la hauteur de leurs espérances et même en deça de ce qu'ils peuvent obtenir en milieu rural (Beauchemin,2000).

La dégradation de la conjoncture n'est pas seule responsable de la réduction du différentiel villes et campagnes. Dans nombre de pays, celui-ci est également associé à l'application de plans d'ajustement structurel (PAS) qui visaient, entre autres objectifs, à réduire le « biais urbain » (Lipton,1977), perçu par les institutions internationales comme un moteur de l'exode rural et comme un frein fondamental au développement. De fait, l'objectif a été atteint : partout où ils ont été appliqués, les PAS ont accéléré le resserrement des écarts de niveaux de vie entre villes et campagnes. C'est la raison pour laquelle plusieurs auteurs ont parlé à leur propos de « politiques migratoires déguisées » (Antoine,1991;Guillaumont,Lefort,1993). Plusieurs mesures, habituellement contenues dans les PAS, sont *a priori* à même d'influencer les courants migratoires (Becker, Hamer and others,1994;Riddel,1997). (1) La réduction des dépenses d'éducation (liée à la réduction globale des dépenses publiques) peut contribuer à limiter l'exode rural puisque l'instruction est connue pour être un puissant facteur d'émigration. (2) La compression des budgets publics et la privatisation des entreprises parapubliques, engendrant licenciements et réduction des salaires, peut restreindre l'attractivité des villes, voire même provoquer le départ des personnels « compressés ». (3) La libéralisation des marchés met à mal les industries d'import-substitution et, par conséquent, réduit l'attractivité de ce secteur essentiellement urbain (du fait de la réduction de la masse salariale). (4) La dévaluation de la monnaie favorise les régions productrices de biens d'exportation qui, dans le contexte africain, sont essentiellement des produits agricoles et minéraux localisés en zone rurale. (5) La suppression des subventions publiques aux biens de consommation courants en ville, dont les prix ont par ailleurs été augmentés du fait de la dévaluation (car ce sont souvent des produits importés), a contribué à réduire le niveau de vie des citadins, tandis que celui des ruraux n'était pas directement affecté. (6) La réduction des dépenses publiques dans les infrastructures et les services urbains a favorisé la dégradation des conditions de vie en ville, au point que leur avantage sur le milieu rural est devenu incertain. Au delà des arguments théoriques, de multiples études de cas interprètent la réduction des rythmes de croissance urbaine et le renouveau des tendances migratoires par l'application des PAS (Oucho,Gould,1993;Potts,1995;Gubry, Lamlenn and

others,1996;Ohagi,Isiugo-Abanihe U.C.,1998;Oucho,1998;Cohen, White et al,2003)³. Il faut cependant admettre que cette interprétation repose surtout sur l'observation d'une coïncidence temporelle entre renouvellement des tendances migratoires et application des PAS ; le rapport de causalité n'a jamais été clairement établi.

Y a-t-il pareillement, au Burkina Faso, des éléments dans l'évolution du contexte économique qui pourraient expliquer le ralentissement de la croissance urbaine et le renouvellement des tendances migratoires ? Bien que l'on ne puisse parler d'un effondrement de son économie, à l'instar de son voisin ivoirien, le Burkina Faso est cependant entré au début des années 1980 dans une période de stagnation (Chambas, Combes et al,1999). Les années 1980 apparaissent par ailleurs comme un tournant dans l'évolution du différentiel villes-campagnes : l'écart des revenus, qui n'avait cessé de croître jusque là, a commencé à régresser (Naudet,1993). Cette tendance s'est prolongée dans les années 1990 : plusieurs études convergent pour montrer que la pauvreté a rapidement progressé en milieu urbain alors qu'elle a stagné en milieu rural après la dévaluation de 1994 (Fofack, Monga et al,2001;Lachaud,2003). Fofack et al. (2001) font l'hypothèse que cette progression de la pauvreté urbaine résulte du mouvement massif vers les villes des ruraux déshérités. Mais, compte tenu de l'évolution des tendances migratoires que l'on a décrite, il se pourrait, *a contrario*, que cette montée de la pauvreté rende les villes moins attractives, voire même plutôt répulsives. Les mesures incluses dans le plan d'ajustement structurel de 1991 renforcent-elles cette hypothèse ? De fait, l'application du PAS a mis à mal l'emploi urbain. Les salaires et les recrutements ont été gelés dans le secteur public. La privatisation et la restructuration des entreprises para-publics s'est traduite par des compressions de personnel (Diabré,1998). Et, dans le secteur privé, la libéralisation des marchés, engendrant une concurrence accrue, a mis à mal les entreprises d'import-substitution (Diabré,1998). Toutes ces mesures ont provoqué la montée du chômage et l'informalisation de l'économie, mais aussi la montée de la précarité dans un secteur informel devenu plus concurrentiel du fait de la baisse des revenus urbains (moindre consommation) et de l'accroissement des actifs engagés dans ce secteur (Charmes,1996). Dans ce contexte, on peut concevoir que l'attractivité du milieu urbain devienne incertaine. Quant au milieu rural, il a pu bénéficier de la dévaluation (1994) qui a favorisé l'exportation des productions agricoles nationales (Diabré,1998). Il faut cependant souligner que le PAS burkinabè, de facture tardive par rapport à ceux d'autres pays comme la Côte d'Ivoire ou la Zambie, a intégré des programmes sectoriels à vocation sociale. L'éducation, par exemple, n'a pas été sacrifiée : les dépenses publiques dans ce domaine, identifié comme prioritaire pour le développement du pays, ont continué d'augmenter, spécialement en milieu rural. De ce point de vue, contrairement à ce qui a été observé dans d'autres pays, le PAS n'a peut-être pas contribué à freiner l'émigration des jeunes ruraux instruits. En revanche, elle a pu favoriser le départ d'enseignants vers les campagnes.

En somme, on retiendra que le Burkina Faso s'inscrit dans une tendance au renouvellement des échanges migratoires entre villes et campagnes même s'il ne prend pas la figure des cas extrêmes de contre-urbanisation de la Zambie ou de la Côte d'Ivoire. Tout en étant moins brutale que dans ces pays, l'évolution du contexte économique offre une explication séduisante à l'émergence de l'émigration urbaine. En particulier, la montée de la pauvreté urbaine pourrait expliquer le choix des individus et des ménages de se relocaliser en milieu rural, là où –si les conditions de vie ne sont pas nécessairement meilleures– il est au moins possible de se loger et de se nourrir à moindre frais.

³ On peut cependant citer une exception : Meagher (Meagher,1997) estime que dans le nord du Nigeria, l'application du PAS n'a pas favorisé le développement des migrations de retour, les ménages urbains ayant eu recours à d'autres formes d'adaptation (développement de l'agriculture urbaine notamment).

Objectifs, méthode et données

L'objectif de cet article est double : (1) d'une part, il est de tester l'hypothèse selon laquelle l'émigration urbaine procède d'une stratégie d'adaptation à la pauvreté par les citadins, voire d'une stratégie de survie ; (2) d'autre part, il est de chercher si l'application du plan d'ajustement structurel a changé la donne de l'émigration urbaine en modifiant les déterminants. Pour répondre à ces objectifs, nous proposons une étude des facteurs explicatifs de l'émigration urbaine sur les vingt dernières années du XX^{ème} siècle (1980-1999). Dans cette analyse, nous nous intéresserons spécialement à l'influence des variables indicatrices de pauvreté et nous dissocierons la période qui précède l'application du PAS (1980-1990) de la période qui lui succède (1991-1999). Nous pourrions ainsi chercher si la mise en œuvre du PAS accroît le rôle des facteurs liés à la pauvreté dans les déterminants de l'émigration urbaine.

Source de données et spécification des modèles

Cette étude utilise les données de l'enquête *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso* (EMIUB). Il s'agit d'une enquête avec échantillon représentatif de la population nationale, menée en 2000 par l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou, le Département de démographie de l'Université de Montréal et le CERPOD (Poirier, Dabiré et al. 2001). L'échantillon complet comprend presque 9 000 individus (hommes et femmes) âgés de 15 à 64 ans au moment de l'enquête. Le questionnaire couvre les histoires migratoire, professionnelle, matrimoniale et génésique des personnes à partir de leur 6^{ème} anniversaire.

Les analyses présentées dans cet article ne porte pas sur l'ensemble de la population enquêtée dans l'EMIUB. Compte tenu des spécificités féminines et masculines en matière de migrations, il n'a pas semblé opportun de fondre les deux populations dans une même analyse. Les migrations féminines étant réputées plutôt dépendantes, elles appellent des analyses spécifiques qui tiennent compte non seulement des trajectoires des femmes mais également des trajectoires de leur père ou de leur époux, selon les circonstances. Ces analyses sont délicates à mettre en œuvre. Gaël Lejeune (Lejeune, Piché, 2005) a déjà engagé de tels travaux et a confirmé le caractère en effet largement dépendant des migration féminines burkinabè. On s'en tiendra pour notre part aux migrations masculines. Par souci d'homogénéité, on a par ailleurs choisi de limiter les analyses aux individus âgés de 15 à 44 ans tout au long de la période 1980-1999⁴.

Les données sont analysées par des modèles longitudinaux en temps discret destinés à estimer la probabilité d'effectuer une première émigration urbaine⁵. Les résultats sont produits par régression logistique, en tenant compte du temps d'exposition au risque (Allison 1995). Le modèle statistique est spécifié comme suit :

$$\log\left(\frac{p_{it}}{1-p_{it}}\right) = \alpha_i + \beta' \cdot \mathbf{X}_{it}$$

⁴ L'exclusion des enfants, par défaut de données sur les moins de 15 ans au moment de l'enquête, se justifie en outre par le fait que les migrations des enfants sont trop spécifiques (confinage, etc.) pour être étudiées dans le même cadre d'analyse que celles des adultes. Les enfants jouent cependant un rôle important dans l'émergence de l'émigration urbaine et une étude spécifique devrait leur être consacrée.

⁵ Il faut souligner qu'il n'y a d'événement répété que pour 8% de la population.

où p_{it} est la probabilité conditionnelle que l'individu i connaisse l'événement (une émigration urbaine) au temps t , étant donné que l'événement ne s'est pas encore produit. α_i représente la fonction de séjour de base, c'est-à-dire, dans ce cas, la durée de séjour en milieu urbain. Le compteur est remis à zéro à chaque fois qu'un individu change de lieu de résidence. X_{it} est un vecteur de covariables individuelles (cf. partie sur la présentation des variables explicatives). Trois modèles, spécifiés selon les mêmes termes, sont utilisés : l'un pour toute la période 1980-1999, et deux autres qui s'appliquent aux périodes *pré* et *post* ajustement structurel (1980-1990 et 1991-1999). Tous les modèles prennent en compte les effets de grappe liés à la méthode d'échantillonnage en utilisant un estimateur de variance de type Huber-White.

Les trois modèles sont appliqués à un même fichier biographique trimestrialisé : les vies des individus sont divisées en autant de trimestres qu'ils en ont vécu dans la période qui nous intéresse et pour les âges que l'on a spécifiés (15-44 ans). Chaque trimestre vécu est une ligne du fichier et les variables qui évoluent dans le temps (statut matrimonial, activité, âge, etc.) peuvent changer de modalité d'une ligne à l'autre. Par régression logistique, les modèles examinent si, à tout moment (c'est-à-dire chaque trimestre), il se produit ou non une émigration urbaine en fonction d'un certain nombre de variables indépendantes que l'on présente plus loin. L'émigration urbaine est définie comme un changement de résidence, pour une durée minimale de 6 mois, impliquant le passage du milieu urbain vers le milieu rural. Ces deux milieux sont définis par un critère démographique : on considère urbaine toute localité qui, à tout moment, comprend au moins 10 000 habitants (Beauchemin, Le Jeune et al, 2002)⁶. Dans la mesure où l'on s'intéresse aux probabilités de quitter le milieu urbain, le fichier est constitué des seuls trimestres vécus dans ce milieu. Il existe plusieurs possibilités d'entrée en observation dans le fichier pour les individus de l'enquête (troncature à gauche) : (1) en 1980, pour tout homme âgé de 15 à 44 ans qui réside en ville à ce moment là ; (2) au moment du 15^{ème} anniversaire pour tout jeune homme résidant en milieu urbain dans la période qui nous intéresse ; (3) lors d'une installation en milieu urbain par migration pourvu qu'elle se produise entre 15 et 44 ans ; (4) lorsque le lieu de résidence d'un individu passe du statut de rural au statut d'urbain. De la même façon, il existe plusieurs possibilités de sortie d'observation (troncature à droite) : (1) lorsque l'individu quitte le milieu urbain pour rejoindre un village (événement étudié) ; (2) lorsque l'individu émigre vers l'étranger ; (3) lorsqu'il dépasse le seuil de 45 ans ; (4) lorsque la période d'observation s'achève (à l'issue du dernier trimestre 1999). Au total, compte tenu de ces spécifications, le fichier regroupe les tranches de vie urbaines de 1 788 hommes (soit 81 408 trimestres cumulés), parmi lesquels 199 ont effectué une émigration urbaine entre 1980 et 1999.

Variables explicatives : présentation et résultats attendus

L'objectif principal de cette étude est de chercher si l'émigration urbaine est une stratégie d'adaptation des citoyens à la pauvreté. En d'autres termes, il s'agit de chercher si le départ du milieu urbain est favorisé par la pauvreté. Dès lors, une difficulté méthodologique est de rendre opérationnelle cette notion aux contours souvent flous, c'est-à-dire de définir une ou des variables indicatrices de pauvreté. S'il est évident qu'il n'existe pas de définition unique de la pauvreté ni même de cadre théorique unificateur, il y a néanmoins désormais un consensus sur l'idée que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel (Razafindrakoto, Roubaud,). Partant de cette idée, nous avons cherché parmi les variables qu'offre l'EMIUB non pas un indicateur unique, mais plutôt une série d'indicateurs pour

⁶ Le milieu de résidence est une variable qui varie dans le temps : un village qui, à une date donnée, dépasse le seuil de 10 000 habitants gagne le statut de ville. Selon cette définition, le nombre de villes est passé de 31 à 59 entre les deux recensements de 1985 et 1996 (Beauchemin, Le Jeune et al, 2002).

approcher la notion de pauvreté⁷. Au total, 6 variables ont été retenues. Elles forment un ensemble éclectique dans le sens où elles renvoient à plusieurs écoles théoriques de la pauvreté. Dans tous les cas, il s'agit d'une approche non-monétaire de la pauvreté (on ne dispose pas de variables sur les revenus des individus ou des ménages), mais néanmoins objective puisque l'on ne dispose pas d'indicateur sur la perception de la pauvreté par les individus eux-mêmes. Aucune variable n'est construite avec l'intention d'établir un seuil de pauvreté en deçà duquel un individu est considéré comme pauvre. Tous les indicateurs retenus varient dans le temps : la pauvreté est donc approchée à tout moment de la vie des individus.

Les deux premières variables renvoient à une approche de la pauvreté en termes de « conditions d'existence ». À l'échelle des ménages, un indice d'inconfort du logement a été établi : la variable est construite comme un score (variant de 0 à 8) qui progresse en même temps que s'accumulent les privations dans le confort du domicile⁸. Cette variable donne une approximation du niveau socio-économique des ménages⁹, mais elle renseigne très imparfaitement sur celui des membres du ménage alors même que nos analyses portent sur les individus. Or, l'indice d'inconfort du logement n'a pas le même sens pour un individu qui est hébergé à titre gratuit (surtout s'il n'est pas enfant du ménage) et pour l'individu qui héberge, qu'il soit propriétaire ou locataire. C'est la raison pour laquelle les analyses doivent croiser les variables indice d'inconfort du logement et statut de résidence. Dans nos modèles, cette dernière variable indique si un individu est (1) hébergé par ses propres parents (père et/ou mère), (2) par un tiers, ou (3) s'il est lui-même propriétaire ou locataire. On s'attend à un effet propre de cette variable : les individus hébergés par des tiers sont *a priori* en situation précaire dans la mesure où ils apparaissent dans la littérature comme les individus par lesquels les ménages peuvent ajuster leur dimension. En période difficile, ceux que l'on nomme des dépendants sont priés de quitter le ménage s'ils n'offrent pas un complément de revenus. Introduite en plus du statut de résidence, la variable croisée indice de logement / statut de résidence capte, à l'intérieur de chaque catégorie, l'effet des conditions d'existence. On s'attend à ce qu'elles aient un effet nul chez les individus pour qui le logement ne rend pas compte de la situation socio-économique propre (hébergés par un tiers). En revanche, chez les autres, plus l'indice est élevé, plus les conditions de logement sont précaires, et plus la probabilité d'émigrer devrait être élevée.

Les deux variables suivantes (niveau d'instruction et épargne) renvoient une approche de la pauvreté en termes de « pénuries de capacités ». Dans ce cadre d'analyse, forgé par Amartya Sen, les variables indicatrices de pauvreté ne sont pas à rechercher du côté des niveaux de revenus ou de biens possédés, mais du côté des ressources que les individus sont en mesure de mobiliser pour réaliser leurs propres aspirations. Alors que l'approche par les « conditions d'existence » met en avant les résultats (le produit des revenus accumulés), l'approche par les « capacités » privilégie les indicateurs de moyens. Entrent typiquement dans cette catégorie

⁷ Dans l'absolu, il n'existe pas d'indicateur parfait de la pauvreté. *A fortiori*, on ne saurait en identifier un dans une enquête qui n'est pas dédiée à ce thème.

⁸ Murs construits autrement qu'en ciment ou en pierre (non « durs »), toit en paille ou en banco, sol non revêtu, absence d'électricité, d'eau courante, de WC ou de latrines, de ramassage des ordures.

⁹ Il existe généralement une très forte corrélation entre la pauvreté d'existence et la pauvreté monétaire (Razafindrakoto, Roubaud,). Il faut toutefois souligner que la qualité du logement rend compte d'une accumulation de richesse et non pas du niveau de revenu à tout moment : c'est le résultat de la chronique des revenus passés (Bollen, Glanville and others, 2002). Dans les domaines de la mortalité infantile, de la fécondité ou encore de l'éducation, la qualité du logement apparaît à la fois comme (1) un bon proxy du niveau de richesse et (2) un bon prédicteur des événements démographiques (Montgomery, 2000; Filmer, Pritchett, 2001; Bollen, Glanville and others, 2002).

l'éducation, le capital social ou le patrimoine¹⁰. Parmi les variables de l'EMIUB, on a retenu deux variables qui rendent compte de cette approche (1) le niveau d'instruction et (2) les capacités d'épargne. S'agissant de la première, on pourrait s'attendre à ce que la faiblesse de l'instruction, indicatrice de pauvreté, favorise l'émigration urbaine dans la mesure où elle limite *a priori* l'accès aux emplois requérant un minimum d'instruction. Cependant, plusieurs travaux récents ont montré que, dans la crise, les plus instruits (singulièrement chez les jeunes) sont ceux qui parviennent le moins à accéder aux emplois urbains en Afrique subsaharienne (Antoine, Razafindrakoto et al,2001;Calvès,Schoumaker,2004). Ainsi, les plus instruits pourraient bien présenter des probabilités élevées d'émigration urbaine, comme on l'a d'ailleurs observé en Côte d'Ivoire (Beauchemin,2000). S'agissant des capacités d'épargne¹¹, plusieurs hypothèses sont à envisager. La simple transposition à cette variable de notre hypothèse générale conduirait à prévoir une probabilité maximale d'émigration urbaine pour les individus *a priori* les plus pauvres, c'est-à-dire pour les individus qui ne disposent d'aucune forme d'épargne. Mais en fait, la migration engendre inévitablement des coûts (de déplacement, éventuellement de ré-installation...) qui requièrent des moyens, éventuellement accumulés sous forme d'épargne. Pour cette raison, il se pourrait que les plus pauvres n'aient, en fait, pas les moyens d'émigrer. *A contrario*, la capacité d'épargne pourrait donc bien, en définitive, apparaître comme un facteur d'émigration urbaine.

Deux autres variables sont considérées comme de potentielles indicatrices sinon de pauvreté au moins de précarité : l'une est relative au type d'activité, l'autre est relative au statut matrimonial. La variable sur l'activité distingue en premier lieu les individus en activité des individus sans activité, parmi lesquels figurent les élèves-étudiants, les inactifs (au foyer) et les chômeurs¹². Parmi les actifs, elle différencie trois groupes : les travailleurs du secteur informel¹³, ceux du secteur formel¹⁴ et les travailleurs non rémunérés (déclarés « aides familiaux » pour l'essentiel). Dans tout cet ensemble, plusieurs catégories semblent *a priori* désigner des situations de précarité : le fait d'être au chômage, de ne pas être rémunéré, voire même d'être actif dans l'informel non agricole¹⁵. De la même façon, certaines catégories liées au statut matrimonial évoquent des situations de précarité pouvant éventuellement favoriser une émigration urbaine. Plusieurs travaux récents sur la nuptialité ont mis en évidence les

¹⁰ En pratique, il est parfois difficile de faire la part entre ce qui relève des moyens et ce qui relève des résultats. Par exemple, le patrimoine génère des revenus qui permettent d'accumuler du capital. Du fait de l'imbrication des chaînes de causalité, il procède autant des moyens que des résultats.

¹¹ On distingue trois catégories : les individus qui ne disposent d'aucune forme d'épargne, ceux qui participent à des systèmes d'épargne communautaires (tontine, caisse commune), et ceux qui épargnent dans des institutions spécialisées (banque, caisse d'épargne).

¹² Est considéré comme chômeur toute personne se déclarant en quête d'emploi.

¹³ On distingue les individus exerçant leur activité dans le secteur primaire (agricole pour l'essentiel) de ceux qui exercent dans d'autres secteurs. Le poids relatif des individus engagés dans le secteur primaire (un cinquième de l'échantillon à la troncature) s'explique par le fait que l'univers d'enquête inclut les villes secondaires (établissements humains de plus de 10 000 habitants, à l'exclusion des grandes villes que sont Bobo Dioulasso et Ouagadougou), dans lesquelles l'agriculture peut jouer un rôle important (Satterthwaite,Tacoli,2003). Dans les deux grandes villes du pays, l'agriculture occupe seulement 3% de l'échantillon au moment de la troncature. Par ailleurs, le secteur informel non agricole est constitué pour moitié de travailleurs indépendants, la moitié restante étant constitués d'employés (dont 50% sont des apprentis rémunérés).

¹⁴ La délivrance ou la réception d'une feuille de paie par l'individu (selon qu'il est employeur ou employé) est le critère qui permet de le classer dans le secteur formel (moderne) de l'économie. On distingue par ailleurs les individus selon qu'ils sont engagés dans le secteur public ou dans le secteur privé.

¹⁵ Ce sont là autant de facteurs qui augmentent la probabilité d'être pauvre selon les études quantitatives menées sur la pauvreté au Burkina Faso (Fofack, Monga et al,2001;Lachaud,2003).

difficultés croissantes des jeunes d'accéder au mariage, dans le sens où ils n'ont pas les moyens d'assurer les prestations matrimoniales requises. Dans de nombreuses villes africaines, cette situation s'est traduite par le recul de l'âge au mariage et par la progression des unions libres¹⁶. Même si ces changements révèlent sans doute une mutation des normes sociales (Thiriat,1999), ils sont largement interprétés comme le produit de la précarité économique croissante des jeunes (Takouo,1998;Antoine, Razafindrakoto et al,2001). Dans ces conditions, le statut matrimonial peut apparaître comme un indicateur, même partiel, de pauvreté : les individus en union libre, voire ceux qui demeurent célibataires¹⁷, sont *a priori* en situation socio-économique moins favorable que les individus mariés. Pour ceux-là, on s'attend donc à une plus forte propension à émigrer que pour les individus mariés, comme on l'a d'ailleurs observé en Côte d'Ivoire (Beauchemin,2002a). S'agissant des célibataires, l'hypothèse est renforcée par le fait que, étant seuls, ils jouissent logiquement d'une grande facilité de mouvement.

Outre les variables associées à la pauvreté, le modèle intègre trois ensembles de variables de contrôle. (1) Des variables temporelles, que sont a) la durée de résidence en milieu urbain, qui représente le temps d'exposition au risque d'émigrer ; b) l'âge, qui est un déterminant classique dans l'analyse des migrations ; c) la période, qui permet de distinguer l'avant et l'après ajustement structurel dans le premier modèle qui couvre toute la période 1970-1999. (2) Le deuxième groupe est composé de variables qualifiant l'origine des individus en termes à la fois (a) de groupe ethnique et (b) de milieu de résidence dans la prime enfance. (3) Enfin, l'expérience résidentielle des individus est caractérisée par deux variables : (a) l'une indique si l'individu a déjà une expérience migratoire (a déjà migré au moins une fois, quelle que soit l'origine et la destination) et (b) l'autre indique si, à tout moment, l'individu habite dans une ville secondaire ou dans une grande ville¹⁸.

Résultats

1970-1999 : la pauvreté est-elle un facteur d'émigration urbaine ?

En première approche, les variables de contrôle font apparaître des résultats plutôt attendus. Comme dans la plupart des études, les individus ont une propension à migrer d'autant plus faible qu'ils sont âgés et qu'ils n'ont pas déjà une expérience migratoire. On retrouve là l'image classique du migrant décrit habituellement en Afrique comme un jeune homme mobile. Par ailleurs, sans surprise, le fait d'être originaire du milieu rural favorise plutôt le départ des villes vers les campagnes (*a contrario*, les citadins d'origine ont plutôt de plus faibles chances d'émigrer), mais c'est surtout la position géographique de la région d'origine

¹⁶ Couple cohabitant sans qu'un mariage n'ait été célébré, qu'il soit civil, religieux ou coutumier.

¹⁷ La catégorie « seul » du modèle comprend à la fois les célibataires, les divorcés et les veufs. Il faut toutefois souligner (1) que ces deux dernières catégories sont fort peu représentées dans notre échantillon (13 divorcés et 5 veufs au moment de la troncature) et (2) que ces états matrimoniaux sont eux aussi plutôt favorables à l'émigration urbaine (Beauchemin,2000). Parmi les célibataires, il convient de distinguer ceux qui le sont parce qu'ils sont trop jeunes pour être mariés de ceux qui ont atteint un âge auquel le mariage est supposé être la norme. On distingue donc, dans nos analyses, les célibataires selon qu'ils ont moins ou plus de 30 ans.

¹⁸ L'ensemble du milieu urbain constitue un univers vaste et plutôt hétérogène. Si toutes les localités urbaines se distinguent du milieu rural par la présence d'activités non-agricoles, par des types d'habitat spécifique, etc. ; elles diffèrent entre elles par les conditions de vie ou le contexte économique qu'elles offrent. Par dessus tout, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se distinguent des villes secondaires par leur dimension, l'ancienneté de leur urbanisation, leur structure économique, etc. Elles auraient particulièrement souffert de la stagnation économique et de la montée de la pauvreté (Calvès,Schoumaker,2004).

qui semble déterminante, ce qui suggère que le choix de destination des migrants est guidé par leur région d'origine. Le seul résultat très significatif concerne les individus originaires du milieu rural soudanais qui ont deux fois plus de chances d'émigrer que les individus originaires de l'une des deux grandes villes. Ce résultat appelle plusieurs interprétations. Premièrement, l'influence des variables d'origine laisse penser que la destination des émigrants urbains est largement déterminée par l'existence de facilités d'installation déterminées par l'origine (réseau social et familial, possibilité d'hébergement, accès facilité à la terre...). Deuxièmement, cet avantage potentiel est surtout mobilisé par les individus originaires des régions les mieux dotées sur les plans écologique et économique. De fait, la région en question, située dans le sud-ouest du pays, correspond à la zone qui bénéficie des meilleures conditions pluviométriques et des plus grandes opportunités économiques (coton, canne à sucre, plantations d'arbres fruitiers tels que les anacardiens, les manguiers, etc.). Les résultats relatifs à l'origine ethnique renforcent cette analyse régionale¹⁹, les territoires ethniques des Bobo, des Dagara, des Mandingues, des Senoufo et des Lobis (groupes ayant un rapport de risques significativement élevé) s'étendant dans le sud-ouest. Par contre, la forte propension des Peuls (dont le territoire s'étend dans les régions les plus sèches du pays) à émigrer va, *a priori*, à l'encontre de l'idée selon laquelle les régions les mieux dotées sont plus à même de ré-attirer leurs originaires. Elle s'explique davantage par une pratique migratoire qui, dans ce groupe ethnique, repose moins sur l'établissement permanent que sur un séjour temporaire inscrit dans une logique de circulation (Hampshire, Randall, 1999; Henry, Schoumaker et al, 2004). La durée de séjour en ville apparaît, par ailleurs, comme une variable très déterminante de l'émigration urbaine. Ce résultat est, en soi, une introduction à la question de l'influence de la pauvreté sur l'émigration urbaine. En effet, le temps de séjour en un lieu peut être considéré comme un *proxy* du capital affectif, social et matériel accumulé dans ce lieu (DaVanzo, 1981) : plus le temps de séjour est court, plus le capital est faible puisque l'individu a eu peu de temps pour étayer son réseau social et accumuler un capital économique au sens large (dans le cas des commerçants, par exemple, la construction d'un réseau de clients peut-être considéré comme un capital). Dans cette optique, la plus forte propension à émigrer des individus qui ont peu séjourné en ville va dans le sens de l'hypothèse selon laquelle la pauvreté est un facteur d'émigration urbaine. Les variables plus explicitement indicatrices de pauvreté convergent-elles avec ce résultat ?

Les conditions d'existence, et plus singulièrement les conditions de logement, sont effectivement associées au phénomène de l'émigration urbaine. Conformément aux résultats obtenus dans d'autres contextes, la propriété (plutôt indicatrice de richesse) apparaît comme un frein à l'émigration urbaine (Datta, 1995). Le résultat vaut aussi bien pour les locataires. En outre, les dépendants qui résident chez leurs parents ne semblent pas plus exposés à l'émigration urbaine que leurs hébergeants (propriétaires ou locataires). En fait, aux individus en mesure de se loger par leurs propres moyens ou hébergés par leurs propres parents s'opposent ceux qui sont hébergés, mais ni par leur mère, ni par leur père. Ce sont *a priori* les plus pauvres dans l'échelle des statuts d'occupation : en 1970-1999, ils ont presque cinq fois plus de chances de rejoindre le milieu rural que les autres. Ce résultat rejoint l'hypothèse centrale selon laquelle les individus en situation de précarité résidentielle (c'est-à-dire sans logement propre et sans rapport familial immédiat avec l'hébergeant) sont plus exposés à l'émigration urbaine que les autres. Par ailleurs, la qualité du logement lui-même a une influence plutôt ténue (les rapports sont à peine significatifs) et quelque peu contradictoire

¹⁹ L'appartenance ethnique d'un individu ne doit pas être confondue avec son origine géographique (on peut être Sénoufo et n'avoir jamais vécu en pays Sénoufo), il n'empêche qu'elle est indicatrice de réseaux sociaux et familiaux que les individus peuvent mobiliser lorsqu'ils migrent.

(elle varie selon les statuts de résidence). Pour l'ensemble des individus hébergés, on s'attendrait à ce que les risques d'émigration urbaine augmente avec la pauvreté du ménage (c'est-à-dire l'inconfort du logement). Ce n'est pas ce qu'indique le résultat relatif aux individus hébergés ni par leur père ni par leur mère : les risques diminuent lorsque progresse l'inconfort ; autrement dit, les individus hébergés ont d'autant moins de chances de quitter le ménage qui les héberge que celui-ci est modeste. En revanche, les chances d'émigrer des enfants hébergés par leurs parents progressent bien à mesure qu'augmente l'indice d'inconfort du logement, c'est-à-dire le niveau de pauvreté du ménage. Cette différence entre hébergés, selon la proximité familiale avec l'hébergeant, pourrait s'expliquer par le fait que les individus hébergés qui ne sont pas directement apparentés contribuent à la reproduction du ménage en apportant des revenus complémentaires, au contraire des enfants hébergés par leurs parents qui sont peut-être plus souvent inactifs. En situation de difficulté économique, les inactifs, qui pèsent davantage sur les revenus du ménage, seraient plus facilement renvoyés en milieu rural que ceux qui apportent une aide matérielle. Cela dit, l'activité exercée étant par ailleurs contrôlée dans le modèle, cette explication est peu valide et appelle des compléments d'interprétation. Au total, en matière de conditions d'existence, c'est la précarité du statut résidentiel, plus que le niveau socio-économique du ménage, qui apparaît comme un facteur déterminant d'émigration urbaine.

La « pénuries de capacités » détient-elle par ailleurs un fort pouvoir explicatif sur l'émigration urbaine ? Dans les analyses bivariées, le niveau d'instruction paraît jouer un rôle déterminant : alors que seulement 13% des individus sans instruction quittent la ville, les émigrants urbains représentent 17% des individus ayant fréquenté l'école primaire et 19% de ceux ayant poussé leurs études plus loin. L'instruction semble donc favoriser l'émigration urbaine, peut-être parce que les instruits sont, en temps de crise, les plus affectés par le chômage (Calvès, Schoumaker, 2004). Cependant, une fois contrôlées les autres variables, l'instruction ne joue plus un rôle significatif dans l'émigration urbaine. Le capital financier n'a pas un effet net beaucoup plus significatif. Selon l'analyse bivariée, les individus sans aucune capacité d'épargne n'émigrent ni plus ni moins que la moyenne (15% d'émigrants urbains dans cette catégorie), les individus engagés dans des formes d'épargne communautaires tendent à migrer un peu moins que la moyenne (14% d'émigrants urbains), et les épargnants institutionnels tendent à migrer davantage (20 % d'émigrants urbains). Dans l'analyse multivariée, les résultats sont inversés, sans doute du fait de corrélations élevées avec les activités (les épargnants institutionnels sont, pour l'essentiel, actifs dans le secteur moderne). En tout état de cause, ils sont à peine significatifs. On notera cependant que l'épargne communautaire augmente les risques de migrer de 50% par rapport à l'absence d'épargne. L'hypothèse selon laquelle l'émigration urbaine requiert un minimum de capital financier semble donc confirmée. Au total, la « pénurie de capacité », considérée ici comme un manque d'instruction ou de capital financier, ne favorise pas spécialement l'émigration urbaine : on retiendra surtout qu'elle n'a pratiquement pas d'effet net.

Les résultats relatifs aux autres indices de précarité (activité, statut matrimonial) convergent-ils davantage avec notre hypothèse centrale ? Comme pour les variables précédemment examinées, il y a divergence des tendances selon que l'on observe les résultats bivariés ou multivariés. En première approche et conformément aux résultats attendus, les individus en union libre enregistrent la propension maximale à quitter le milieu urbain (27 % d'émigrants urbains). Dès lors qu'est acceptée l'idée selon laquelle cet état matrimonial est un indice de précarité, ce résultat converge avec notre hypothèse centrale. Les individus seuls (célibataires, pour l'essentiel) ont aussi une forte propension à migrer (autour de 20% d'émigrants urbains) mais, contrairement à nos attentes, on n'observe pas de différence selon l'âge (plus ou moins de 30 ans). L'analyse multivariée fait échos à ces résultats, mais aucun rapport n'est

significatif. Au contraire, les rapports relatifs aux activités font ressortir des résultats qui sont parmi les plus significatifs du modèle. Comme attendu, les situations les plus précaires favorisent l'émigration urbaine. Les individus dépourvus d'activité économique (élèves-étudiants²⁰, inactifs) ont des risques très élevés d'émigration urbaine. Le caractère non-significatif de la catégorie « chômeur » s'explique peut-être par la petitesse de l'effectif dans cette catégorie. Par ailleurs, les individus qui travaillent sans être rémunérés ont aussi un risque significativement élevé d'émigration urbaine. Enfin, parmi les individus qui exercent une activité professionnelle, ceux qui sont engagés dans le secteur informel ne sont pas beaucoup plus exposés au risque que les actifs du secteur moderne privé. En revanche, les fonctionnaires (secteur moderne public) ont une forte propension à émigrer vers le milieu rural. De toute évidence, il ne s'agit pas d'un effet de précarité (le secteur est à l'abri des licenciements et demeure rémunérateur par rapport aux autres, en dépit des gels de salaires) : c'est le produit d'une politique d'affectation fondée, depuis le milieu des années 1980, sur un souci de décentralisation (Ouedraogo, 1993).

En définitive, sur toute la période 1970-1999, peut-on conclure que l'émigration urbaine est associée aux indicateurs de pauvreté ? De toutes les variables potentiellement indicatrices de pauvreté, deux ressortent tout spécialement : le statut de résidence et le type d'activité. L'effet des autres variables disparaît dans les analyses multivariées, probablement parce qu'il est absorbé par les deux facteurs sus-cités. Dans les deux cas, c'est une situation de dépendance qui favorise le départ vers le milieu rural : dépendance économique, pour ceux qui n'ont pas d'emploi et/ou pas de revenus ; dépendance résidentielle pour ceux qui sont hébergés par une autre personne que leur père ou leur mère. L'application du plan d'ajustement structurel a-t-il renforcé cette situation ?

L'ajustement structurel a-t-il un effet sur l'émigration urbaine ?

L'examen de la variable période dans le premier modèle (1970-1999) montre que les années d'application du plan d'ajustement structurel (1991-1999) n'ont pas d'effet propre sur le risque d'émigration urbaine des citoyens. Cependant, l'absence d'effet net vient peut-être de ce que l'effet du plan d'ajustement structurel (PAS) est absorbé par d'autres variables elles-mêmes affectées par le PAS. Par la suite, c'est donc en examinant la variation des effets des variables indépendantes d'une période à l'autre, en comparant des modèles identiques mais appliqués séparément aux périodes 1980-1990 et 1991-1999, que l'on recherchera l'impact potentiel du PAS. Cette analyse repose sur l'hypothèse qu'il n'y a pas eu, entre les deux périodes, d'autres bouleversements que le PAS qui aient pu influencer significativement les déterminants de l'émigration urbaine. Cette limite impose une certaine vigilance dans l'analyse des résultats.

Premier fait marquant : les conditions d'existence jouent manifestement un rôle plus déterminant dans la mise en mouvement des citoyens vers les campagnes en période d'ajustement. Alors qu'elle avait un effet à peine significatif en 1980-1990, la précarité du statut résidentiel est un facteur d'émigration urbaine majeur en 1991-1999 : les individus hébergés ailleurs que chez leurs ascendants immédiats ont près de cinq fois plus de chances de quitter le milieu urbain que ceux qui sont hébergés par leurs parents. Le niveau socio-économique du ménage (approché par l'indice de confort du logement) joue, lui aussi, un rôle nettement plus significatif en période d'ajustement. Qu'il s'agisse des propriétaires-locataires

²⁰ Les individus qui se déclarent élèves-étudiants au moment où ils font leur émigration urbaine peuvent être considérés comme des individus qui n'ont pas trouvé de débouché professionnel en ville, et qui peuvent s'être faits renvoyer par les ménages qui cherchent à réduire leurs dépenses urbaines.

ou de leurs enfants hébergés, la propension à émigrer progresse avec la pauvreté du ménage (risque accru de 20 à 25% par point d'inconfort) Tout se passe donc comme si l'application du PAS avait renforcé le recours à l'émigration urbaine comme mode d'adaptation des ménages à la pauvreté.

À l'exception du statut matrimonial, pour lequel les résultats indiquent qu'en période d'ajustement les plus précaires (individus seuls de plus de 30 ans) ont une probabilité de migrer beaucoup plus élevée que les moins précaires (individus mariés), les autres variables indicatrices de précarité ne renforcent pas l'observation précédente. Les variables de capacité (instruction, épargne) n'ont ni plus ni moins d'effet en 1991-1999 qu'en 1980-1990. Quant aux résultats relatifs à l'activité économique, ils indiquent que les positions précaires (inactivité, non rémunération) jouaient un rôle d'incitation à l'émigration urbaine plus fort dans les années 1980 que dans la décennie d'ajustement, alors qu'augmente la propension à émigrer des fonctionnaires. S'il n'est pas un fait de pauvreté, ce dernier résultat peut néanmoins s'interpréter comme le produit du volet social du PAS qui a mis l'accent sur la scolarisation en milieu rural avec pour effet l'envoi dans les villages d'instituteurs qui résidaient précédemment en ville.

On devine, par ailleurs, un effet du PAS dans la différenciation croissante du risque d'émigration urbaine selon l'origine des individus. Alors que le milieu de résidence dans la prime enfance ne joue aucun rôle en 1980-1990 (aucun résultat significatif, aucune valeur marquante), il s'impose comme un facteur déterminant dans la période d'ajustement : les individus originaires du sud-ouest (milieu rural soudanais), région agricole la plus prospère, ont trois fois plus de chances que les individus originaires de l'une des deux grandes villes de rejoindre le milieu rural. Comme observé pour toute la période 1980-1999, ce résultat converge avec la propension à migrer plus élevée des Bobo, Dagara et autres groupes du sud-ouest. L'émergence de cette région comme origine déterminante de l'émigration urbaine (et, par extension, comme destination) est sans doute liée à la dévaluation du franc CFA qui, dans la foulée du PAS, a particulièrement valorisé les régions agricoles d'exportation qui ont le sud-ouest pour figure de proue. On notera, par ailleurs, que les risques d'émigration urbaine des Peuls sont notablement réduits dans la période la plus récente. Cette variation n'est probablement pas liée à l'application du PAS. On interprète plutôt la force de leur rapport relatif de risque de 1980-1990 comme le produit des variations climatiques : le groupe peul se caractérise en effet par le caractère temporaire de ses migrations rural-urbain en période de sécheresse (Henry, Schoumaker et al, 2004). Leur plus forte propension à émigrer dans nos résultats s'explique sans doute par le fait qu'ils se sont installés en temps de sécheresse, au milieu des années 1980, avant de repartir en milieu rural

Au total, peut-on considérer que l'application du plan d'ajustement structurel a contribué à renforcer le recours à l'émigration urbaine comme stratégie de réponse des ménages urbains à la précarité ? La réponse n'est pas univoque. De fait, on observe bien qu'il existe des différences notables entre les deux périodes pré et post-ajustement : les valeurs des résultats changent, de même que leur caractère plus ou moins significatif. Globalement, à l'exclusion de la variable activité, on pourra retenir que les variables indicatrices de précarité ont un effet plus accentué et plus nettement significatif en 1991-1999 qu'en 1980-1990. Il en va ainsi notamment des variables relatives au statut matrimonial et aux conditions d'existence. Il est notamment frappant de constater que le niveau socio-économique des ménages (approché par l'indice d'inconfort du logement), qui ne jouait presque aucun rôle dans les années 1980, prend de l'importance en période d'ajustement. S'agissant du résultat relatif aux locataires-propriétaires, cela signifie que, à partir de 1991, l'émigration urbaine devient une réponse possible à la précarité pour une tranche (la plus modeste) des plus aisés (ceux qui, au moins, peuvent se loger par leurs propres moyens). Il ressort par ailleurs des résultats que le PAS ne

favorise pas seulement l'émigration urbaine par la négative (la précarisation accrue en milieu urbain), mais aussi par la valorisation du milieu rural, comme en témoigne les chances accrues d'émigrer des fonctionnaires ou des individus originaires des régions rurales les plus prospères.

Conclusion

Il existe deux possibilités pour chercher dans quelle mesure l'émigration urbaine est un fait de conjoncture et, plus spécialement, un comportement associé aux conséquences des ajustements structurels. La première, plutôt descriptive, consiste à étudier dans la durée les variations de l'émigration urbaine afin de chercher d'éventuelles ruptures liées aux variations de la conjoncture économique, voire à la mise en application des PAS. Une telle démarche, menée d'abord sur la seule Côte d'Ivoire, avait montré que l'émigration urbaine avait spectaculairement progressé en temps de crise et d'ajustement, mais que l'émergence de l'émigration urbaine procédait cependant d'une évolution qui avait commencé avant la régression économique (Beauchemin, 2000). L'étude des tendances migratoires au Burkina Faso n'a pas non plus apporté un résultat tout à fait univoque : si les chances d'effectuer une émigration urbaine ont progressé des années 1970 aux années 1980, elles n'ont pas présenté par la suite d'évolution significative alors même que le pays était placé sous ajustement (Beauchemin, 2005).

La deuxième possibilité consiste, comme on l'a fait dans cet article, à s'intéresser aux déterminants de l'émigration urbaine pour chercher dans quelle mesure elle correspond à une stratégie de réponse à la pauvreté accrue en ville par la dégradation de la conjoncture et par l'application des PAS. Jusqu'à présent, cette liaison supputée entre émigration urbaine, pauvreté, crise économique et ajustement, bien que largement admise dans la littérature à titre d'hypothèse, n'a jamais été prouvée. Grâce aux données rétrospectives d'une enquête nationale sur les migrations, il nous a été possible d'apporter en la matière quelques résultats originaux. La mesure de la pauvreté pose notoirement des problèmes de méthodes. Les variables indépendantes que l'on a retenues pour rendre compte de ce phénomène ne sont donc pas entièrement satisfaisantes mais permettent cependant d'approcher l'existence d'une potentielle relation entre pauvreté et émigration urbaine. De fait, les variables qui s'avèrent déterminantes pour expliquer l'émigration urbaine entre 1980 et 1999 sont celles qui témoignent d'une dépendance résidentielle ou économique, elle-même indicatrices de pauvreté. La mise en place de l'ajustement structurel n'est par ailleurs pas sans impact sur les déterminants de l'émigration urbaine. Elle module les effets des variables indicatrices de pauvreté en ville (certaines s'effacent ; d'autres se renforcent, notamment celles relatives aux conditions d'existence). En outre, elle agit également par valorisation du milieu rural. L'hypothèse selon laquelle l'émigration urbaine procède d'une stratégie de réponse à la pauvreté doit donc être complétée : elle n'est pas seulement le produit d'une dégradation des conditions économiques en ville, elle procède aussi d'une amélioration de certains aspects de la vie rurale (services scolaires accrus, progrès de certains prix agricoles)²¹.

²¹ Il ne faut toutefois pas oublier que, même si elle a progressé moins vite qu'en ville, la pauvreté rurale a également cru dans la période qui nous intéresse (Lachaud, 2003).

Références bibliographiques

Antoine, (1991), "Projets de développement, politiques migratoires et migrations", Quesnel André, Vimard Patrice Paris, ORSTOM, p. 299-305.

Antoine Philippe, Razafindrakoto Michèle, Roubaud François, (2001), "Contraints de rester jeune ? Evolution de l'insertion des jeunes dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo", *Autrepart*, n° 18, p. 17-36.

Beauchemin Cris, (2000), *Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique*, thèse nouveau régime en aménagement et urbanisme, Champs sur Marne, Université Paris 8, 406 p.

Beauchemin Cris, (2001), *L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire : radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993)*, Paris, CEPED, 329 p.

Beauchemin Cris, (2002a), "Des villes aux villages : l'essor de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire", *Annales de géographie*, n° 624, p. 157-78.

Beauchemin Cris, (2002b), "Surmonter le doute statistique : le cas de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire", *Espace, populations, sociétés*, n° 1-2, p. 165-77.

Beauchemin Cris, (2005), "Pour une relecture des tendances migratoires entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso - Côte d'Ivoire", *Cahiers québécois de démographie*, volume 33, n° 2.

Beauchemin Cris, Bocquier Philippe, (2004), "Migration and Urbanization in Francophone West Africa: An Overview of the Recent Empirical Evidence", *Urban Studies*, volume 41, n° 11.

Beauchemin Cris, Le Jeune Gaël, Beauchemin Estelle, (2002 Nov), "Tabvilles BF : Rapport de présentation", Report No.: 2002-01, Montréal, Département de démographie, Université de Montréal, Enquête EMIUB. Document technique d'analyse.

Becker Charles M., Hamer Andrew Marshall, Morrison Andrew R., (1994), *Beyond urban bias in Africa: urbanization in an era of structural adjustment*, Portsmouth - London, Heinemann - J. Currey, 294 p.

Berry B. J. L., (1988), "Migration Reversals in Perspective: The long wave evidence", *International Regional Science Review*, volume 11, n° 3, p. 245-51.

Bollen K, Glanville J, Steclov G, (2002), *Socioeconomic Status, Permanent Income, and Fertility: A Latent Variable Approach*, Carolina Population Center ed., Chapel Hill.

Bruneau Jean-Claude, (2002), "Vivre la ville à la campagne : crises des sociétés et exurbanisation en Afrique tropicale", *Historiens et géographes*, n° 379.

Calvès Anne-Emmanuèle, Schoumaker Bruno, (2004), "Deteriorating Economic Context and Changing Patterns of Youth Employment in Urban Burkina Faso: 1980-2000", *World Development*, volume 32, n° 8, p. 1341-54.

Chambas Gérard, Combes Jean-Louis, Guillaumont Patrick, Guillaumont Sylviane, Laporte Bertrand, (1999), "Burkina Faso : les facteurs de croissance à long terme (Programme de recherche sur l'Afrique émergente). Rapport provisoire", Paris, OCDE .

Charmes, (1996), "Emploi, informalisation, marginalisation ? L'Afrique dans la crise et sous l'ajustement, 1975-1995", Coussy J., Vallin J. Paris, CEPED, p. 495-520 .

Chen, Valente P., et al., (1998), "What Do We Know about Recent Trends in Urbanization", Bilsborrow R. E. United Nations Population Fund (UNFPA) and Kluwer Academic Publishers ed, New York, UNFPA - Kluwer Academic Publishers, p. 59-88.

Cohen, White Michael, et al., (2003), "Urban population change: a sketch (chap. 3)", Council National Research Washington D.C., The National Academies Press, p. 75-107.

Datta K., (1995), "Rural Homes and Urban Dwellings? Gender, Migration and the Importance of tenure in Gaborone, Botswana", *International Journal of Population Geography*, volume 1, n° 2, p. 183-195.

DaVanzo, (1981), "Microeconomic Approaches to Studying Migration Decisions", De Jong Gordon F., Gardner Robert W. New York ; Toronto, Pergamon Press, p. 90-129.

Diabré Zéphirin, (1998), *The Political Economy of Adjustment in Burkina Faso (CAER II - Discussion Paper 28)*, 140.

Eloundou-Enyege, (1992), "La recomposition des solidarités ville-campagne avec la crise : rétrécissement du cercle et réciprocité", Courade Georges Paris, Karthala, p. 221-235.

Filmer D., Pritchett L., (2001), "Estimating Wealth Effects Without Expenditure Data - or Tears: An Application to Educational Enrollments in States of India", *Demography*, volume 38, n° 1, p. 115-132.

Fofack Hippolyte, Monga Célestin, Tuluy Hasan, (2001 Apr), "Household welfare and poverty dynamics in Burkina Faso: empirical evidence from household surveys", Report No.: 2590, Washington D.C., The World Bank , Policy Research Paper .

Gado, Guitart F., (1996), "L'influence de Niamey sur les marchés de Balejera et Kolo (Niger)", Coquery-Vidrovitch C., d'Almeida-Topor H., Sénéchal J. Paris, L'Harmattan, p. 177-191.

Gubry Patrick, Lamle Samson B., Ngwé Emmanuel, Editor(s), (1996), *Le Retour au village : une solution à la crise économique au Cameroun ?*, Paris, L'Harmattan - IFORD - CEPED, 206 p.

Gugler Josef, (1991), "Life in a Dual System Revisited: Urban-Rural Ties in Enugu, Nigeria, 1961-87", *World Development*, volume 19 , n° 5, p. 399-409.

Guillaume, Fassassi Raïmi, et al., (1997), "La circulation des enfants en Côte d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main d'œuvre", Memel-Fotê Harris,

Contamin Bernard Paris, ORSTOM-Karthala, p. 573-590.

Guillaumont, Lefort C., (1993), "Facteurs structurels et facteurs politiques de l'urbanisation : hypothèses pour les années 1980", Paris, AIDELF, p. 275-281.

Hampshire K., Randall S., (1999), "Seasonal Labour Migration Strategies in the Sahel: Coping with Poverty or Optimising Security", *International Journal of Population Geography*, volume 5, n° 5, p. 367-85.

Henry Sabine, Schoumaker Bruno, Beauchemin Cris, (2004), "The impact of rainfall on the first out-migration in Burkina Faso: a multilevel event history analysis in Burkina Faso", *Population and Environment*, volume 25, n° 5, p. 423-60.

Hugo, Bell Martin, (1998), "The hypothesis of welfare-led migration to rural areas: the Australian case", Boyle Paul, Halfacree Keith New-York, John Willey and sons, p. 20-40 .

Jamal Vali, Weeks John, (1988), "The Vanishing Rural-Urban Gap in Sub-Saharan Africa", *International Labor Review*, volume 127, n° 3, p. 271-92.

Lachaud Jean-Pierre, (2003), *Dynamique de pauvreté, inégalité et urbanisation au Burkina Faso*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux.

Le Pape Marc, (1986), "Les statuts d'une génération : les déscolarisés d'Abidjan entre 1976 et 1986", *Politique Africaine*, n° 24, p. 104-112.

Lejeune Gael, Piché Victor, (2005), "Toward a Reconsideration of Female Migration Patterns in Burkina Faso", *Canadian Studies in Population*, n° 1 paraître.

Lipton Michael, (1977), *Why poor people stay poor: a study of urban bias in world development*, London, Temple Smith, 467 p.

Makannah T. J., (1990), "Policy measures for stemming urban in-migration", Studies Union for African Population, Nairobi, volume Commissioned Papers, p. 82-95.

Meagher Kate, (1997), "Shifting the Imbalance: The Impact of Structural Adjustment on Rural-Urban Population Movements in Northern Nigeria", *Journal of Asian and African Studies*, volume XXXII, n° 1-2, p. 81-92.

Montgomery Mark, (2000), "Measuring Living Standards With Proxy Variables", *Demography*, volume 37, n° 2, p. 155-174.

Moser Caroline, (1996), *Household Responses to Poverty and Vulnerability*, Washington D.C., UNDP/UNCHS/World Bank (Urban Management Program).

Naudet Jean-David, (1993), "Modélisation démo-économique des pays en voie de peuplement. Etude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest. Document de travail 14", Paris, DIAL-OCDE .

Ohagi E. J., Isiugo-Abanihe U.C., (1998), "Urban-Rural Return Migration and Rural Development in the Ideato, Imo State, Nigeria", *Etude de la population africaine / African Population Studies*, volume 14, n° 2, p. 53-74.

Oucho, (1998), "Recent internal migration processes in Sub-Saharan Africa: Determinants, Consequences, and Data Adequacy Issues", Bilsborrow R. E. New York, UNFPA - Kluwert Academic Publishers, p. 89-120.

Oucho, Gould William T. S., (1993), "Internal Migration, Urbanization, and Population Distribution", Foote K., Hill K., Martin L. G. Washington D.C., Academy Press, p. 256-296.

Parnwell, (2002), "Coping with Crisis and "Migration Reversal" in Thailand: From Illusory Miracle to Economic Crisis (NIAS Studies in Asian Topics)", Masina Pietro P. Richmond, Curzon, p. 261-282.

Pilon, Vignikin Kokou, (1996), "Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales", Coussy J., Vallin J. Paris, CEPED, p. 471-493.

Potts Deborah, (1995), "Shall We Go Home? Increasing Urban Poverty in African Cities and Migration Processes", *Geographical Journal*, volume 161, n° 3, p. 245-64.

Potts, (1997), "Urban lives: adopting new strategies and adapting rural links", Rakodi Carole Tokyo - New York, United Nations University Press, p. 447-494.

Potts Deborah, (2005), "Counter-urbanisation on the Zambian Copperbelt? Interpretations and Implications", *Urban Studies*, volume 42, n° 4, p. 583-609.

Rakodi Carole, Lloyd-Jones Tony, (2002), *Urban Livelihoods: A People-centred Approach to Reducing Poverty*, London, Earthscan Publications, 306 p.

Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, "Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : Le cas de la capitale malgache", *DIAL - Document de travail*, volume DT/2001/7, 41 p.

Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, (2001), "Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : Eléments de diagnostic", *DIAL - Document de travail*, volume DT/2001/10, 30 p.

Riddel Barry, (1997), "Structural Adjustment Programmes and the City in Tropical Africa", *Urban Studies*, volume 34, n° 8, p. 1297-1307 .

Satterthwaite David, Tacoli Cecilia, (2003), "A critical review of the role of small and intermediate centres in national, regional and local economies of low- and middle-income nations, with particular reference to rural development and poverty reduction (section 3) - Prepared for the workshop "Integrating Rural Development and Small urban Centres: An Evolving Framework for Effective Regional and Local Economic Development" (March 18-19, 2003)", Washington D.C., World Bank - IFC Headquarters .

Simon, (1997), "Urbanization, globalization, and economic crisis in Africa", Rakodi Carole Tokyo, New-York, Paris, The United Nations University.

Sylvey Rachel M., (2001), "Migration under Crisis' Household Safety Nets in Indonesia's Economic Collapse", *Geoforum*, volume 32, n° 1, p. 33-45.

Takouo, (1998), "Pauvreté et changements démographiques à Yemessoa", *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, AUPELF-UREF, Editions Estem ed,

Paris, Gendreau, Francis, p. 239-265.

Thiriat Marie-Paule, (1999), "Les unions libres en Afrique subsaharienne", *Cahiers québécois de démographie*, volume 28, n° 1-2, p. 81-115.

Description de l'échantillon et déterminants de l'émigration urbaine au Burkina-Faso Hommes de 15 ans à 44 ans (1970-1999)

		ECHANTILLON		DETERMINANTS			
		1970-1999		1970-1999		1980-1990	1991-1999
		% pondéré ¹	N non pondéré ¹	% d'émig. urbains ¹	Rapport de risque relatif ²	Rapport de risque relatif ²	Rapport de risque relatif ²
Variabiles temporelles	<i>Durée de résidence en milieu urbain</i>						
	0-4 ans	19,44	244	31,73	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
	5-9 ans	36,96	292	14,38	0,75 ⁺	0,84	0,63 [*]
	10-14 ans	21,40	463	11,58	0,58 ^{**}	0,65	0,50 ^{***}
	15 ans et +	22,19	789	7,59	0,55 ^{**}	0,65	0,49 ^{**}
	<i>Age</i>						
	15-19 ans	26,30	372	17,25	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
	20-24 ans	25,40	371	22,64	1,35 ⁺	1,74 ^{**}	1,12
	25-29 ans	16,13	386	14,33	1,07	0,97	1,19
	30-34 ans	14,32	271	16,75	0,92	1,18	0,65
	35-39 ans	8,60	212	1,78	0,27 ^{**}	0,41 ^{**}	0,16 ^{**}
	40-44 ans	9,25	176	5,39	0,43 ⁺	0,31 ⁺	0,46
	<i>Période</i>						
1980-1990	6,34	104	88,27	1,00 ^{réf}	-	-	
1991-1999	93,66	1 684	10,73	1,01	-	-	
Variabiles d'origine	<i>Milieu d'origine (milieu de résidence à 6 ans)</i>						
	Milieu urbain : Ouaga-Bobo	19,08	565	5,50	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
	Milieu urbain : villes secondaires	7,07	218	17,60	0,87	0,99	0,73
	Milieu rural soudanais	11,73	200	33,00	2,00 ^{**}	1,38	3,07 ^{***}
	Milieu rural soudano-sahélien	48,19	449	12,50	1,25	1,15	1,41
	Milieu rural sahélien	7,57	179	26,00	0,95	0,90	0,94
	Etranger	6,36	177	22,50	0,73	0,71	0,79
	<i>Groupe ethnique</i>						
	Mossi	63,97	1 040	10,02	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
	Bobo, Dagara, Mandingue, Senoufo, Lobi	15,99	397	26,09	2,17 ^{***}	1,50	3,28 ^{***}
	Peuls	7,43	58	17,78	3,19 ^{***}	4,06 ^{***}	2,78 [*]
	Gourounsi, Bissa	7,57	128	41,89	1,88 [*]	1,25	2,69 [*]
	Gourmantche	1,71	35	9,48	1,88	1,88	1,91
	Autres	3,32	130	12,21	1,36	1,75	0,89
Expérience résidentielle	<i>Milieu de résidence</i>						
	Ouaga-Bobo	51,87	1 370	18,01	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
	Ville secondaire	48,13	418	13,10	1,15	1,39	0,96
	<i>Expérience migratoire (a déjà migré au moins une fois)</i>						
non	34,44	558	5,63	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	
oui	65,56	123	20,91	1,93 ^{***}	3,03 ^{***}	1,45	
Conditions d'existence	<i>Statut d'occupation du logement</i>						
	locataire ou propriétaire	26,23	639	12,35	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
	hébergé par le père et/ou la mère	49,42	670	7,67	1,19	0,81	2,24
	hébergé par un tiers	24,35	479	35,39	4,65 ^{***}	2,57 ⁺	10,54 ^{***}
	<i>Indice d'inconfort du logement pour...</i>						
	un hébergé par son père et/ou sa mère	6,29 ^m	4,80 ^m	-	1,15 ⁺	1,09	1,20 [*]
	un hébergé par un tiers	4,27 ^m	4,28 ^m	-	0,92 ⁺	0,86 ⁺	0,96
un locataire ou un propriétaire	5,67 ^m	4,59 ^m	-	1,07	0,93	1,25 [*]	
"Capacités"	<i>Niveau d'instruction (nombre d'années de scolarité)</i>						
	aucune instruction	50,50	516	12,89	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
	6 ans ou -	12,53	290	16,60	1,33	1,33	1,24
	+ de 7 ans	36,96	982	19,10	1,22	1,23	1,15
	<i>Épargne</i>						
	aucun épargne	72,59	1 071	15,14	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
épargne communautaire	13,40	313	13,72	1,47 ⁺	1,33	1,65 ⁺	
épargne institutionnel	14,01	404	20,10	0,93	0,90	1,09	
Autres indices de précarité	<i>Activité</i>						
	secteur informel agricole	21,28	108	6,46	1,98 ⁺	2,66 [*]	1,77
	secteur informel non agricole	26,59	839	14,31	1,18	1,55	0,99
	secteur moderne privé	4,86	142	10,42	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
	secteur moderne public	6,47	155	43,36	4,75 ^{***}	4,80 ^{***}	5,58 ^{***}
	travail non payé	24,81	174	12,25	2,38 ^{**}	2,69 ⁺	2,42 ⁺
	chômage	2,56	56	16,56	1,86	1,34	2,18
	inactif	1,17	16	78,52	9,09 ^{***}	12,73 ^{***}	7,92 ^{***}
	élève-étudiant	12,26	298	22,61	2,63 ^{**}	4,35 ^{***}	1,88
	<i>Statut matrimonial</i>						
	marié (mono ou polygame)	41,38	699	8,36	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}	1,00 ^{réf}
	union libre	4,01	83	26,85	1,40	1,11	1,76
	seul (15-29 ans)	51,97	920	20,28	0,98	0,65	1,52
seul (30-45 ans)	2,64	86	21,63	1,00	0,26	2,65 ^{**}	
Total	100,00	1 788	15,65	199ⁿ	96ⁿ	103ⁿ	

réf. : catégorie de référence ; *** : p<0,01 ; ** : p<0,05 ; * : p<0,10 ; + : p<0,20.

¹ Les statistiques descriptives et bi-variées sont calculées au moment de la troncature (émigration urbaine, départ à l'étranger, date de l'enquête), celle-ci pouvant se

² Les rapports sont issus d'un modèle d'analyse biographique en temps discret portant sur la première émigration urbaine vécue (modèle logit).

^m : pour les variables continues, à défaut d'effectifs et de distribution en pourcentages, le tableau indique les valeurs moyennes prises par la variable, avec et sans pondérations conformément à ce qu'indique le titre de la colonne.

ⁿ : nombre d'événements (non pondéré).